

Primaire époxy universel pour des surfaces légèrement humides

UTILISATION

EPISOL PRIMER VB est le primaire universel pour des sols coulés en époxy et polyuréthane.

EPISOL PRIMER VB peut être appliqué en tant que pare-vapeur sur des sols en béton secs et légèrement humides (max 10 %).

RÉSISTANCE CHIMIQUE

Bonne résistance chimique contre les alcalis, dérivés du pétrole, l'acide de batterie, les acides organiques dilués, sels et solutions. Veuillez vous adresser à RESIPLAST S.A. pour de plus amples informations.

PROPRIÉTÉS

- Faible odeur
- Sans solvant
- Durcissement insensible à l'humidité
- Excellente adhérence
- Étanche aux liquides (2 couches)

MODE D'APPLICATION

• Préparation de la surface

Veiller à ce que la surface soit propre. La température recommandée lors de l'application pour la surface, l'environnement et le matériau se situe entre 15 et 25 °C. Ne pas appliquer ce produit en dessous de 10 °C. Éliminer la rouille sur l'acier, enlever la poussière, dégraisser et retirer la peau de laminage.

• Mélange

Mélanger la base (composant A) jusqu'à l'obtention d'une masse homogène prête à l'emploi. Ajouter la totalité du durcisseur (composant B) et mélanger à l'aide d'une machine (300 tr/min) jusqu'à ce que les deux composants forment une masse homogène.

• Application

En tant que primaire

Répartir une couche EPISOL PRIMER VB à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau à peinture ou d'une raclette en caoutchouc.

EPISOL PRIMER VB peut être utilisée en version sablée en tant que primaire pour les systèmes POLYAC®.

En tant que pare-vapeur

Appliquer deux couches EPISOL PRIMER VB.
Après 24 heures appliquer une deuxième couche EPISOL PRIMER VB.

• Mise en service

Praticable après 24 heures.

CONDITIONNEMENT

EPISOL PRIMER VB	Comp A	Comp B
Set 6 kg	4 kg	2 kg
Set 15 kg	10 kg	5 kg

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Poids spécifique	1,05 kg/dm ³
Couleur	Ambre
Surface	Lisse ou antidérapante
Dureté Shore D	75 – 85
Adhérence sur béton légèrement humide	>2.5 N/mm ²
Épaisseur de couche	environ 300µ 1 couche
Rapport de mélange Poids	A : B 2 : 1
Température minimale D'application de durcissement	+10 °C +10 °C
Durée d'utilisation	environ 30 minutes à 20 °C
Durcissement à 20 °C	Praticable 24 h Résistance mécanique 4 jours Résistance chimique 7 jours
Durcissement à cœur	Sans retrait
Conservation	12 mois

ATTESTATION CE


Resiplast NV, Gulkenrodestraat 3, B-2160 Wommelgem
12
EN 13813
Chape/revêtement en résine synthétique pour utilisation à l'intérieur des bâtiments

Réaction au feu	NPD
Émission de particules corrosives	SR
Perméabilité à l'eau	NPD
Résistance à l'usure (Taber)	<30 mg (CS10-1000tr-1kg)
Adhérence	B 1,5
Résistance aux chocs (DIN EN ISO 6272)	>10Nm
Isolation acoustique	NPD
Absorption acoustique	NPD
Résistance thermique	NPD
Résistance chimique	NPD

CONSOMMATION

Primaire: 300 g/m²

Pare-vapeur: première couche 350 g/m², deuxième couche 350 g/m²

COMPOSITION

Composant A	Résine époxydique modifiée
Composant B	Durcisseur polyamine
Couleur	Ambre transparent

À ACHETER SÉPARÉMENT

- Rouleau à peinture
- En option: sable de quartz sec (0,2 - 0,8 mm)
- Solvant de nettoyage pour les outils: SOLVENT MEK

STOCKAGE

EPISOL PRIMER VB doit être stocké dans un endroit sec, bien ventilé et à une température de 5 à 35 °C. Durée de conservation de 24 mois.

En cas de doute, veuillez prendre contact avec RESIPLAST S.A. et mentionner le numéro de lot figurant sur l'emballage. Ne pas déverser dans les eaux souterraines, les eaux de surface ou les égouts. Évacuer le récipient souillé et les restes selon les prescriptions légales en vigueur.

SÉCURITÉ

Lire attentivement les fiches de sécurité avant l'utilisation d'EPISOL PRIMER VB. Une odeur caractéristique se dégage pendant l'application. Veiller à assurer une ventilation suffisante, à tenir les sources d'inflammation éloignées et à ne pas fumer. Éviter tout contact avec la peau. Une concentration élevée de vapeurs peut causer des irritations aux yeux et/ou le produit peut provoquer une hypersensibilité en cas d'inhalation et/ou de contact avec la peau. Ne pas conserver des produits alimentaires (nourriture, boissons) dans le même espace de travail. Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation locales en vigueur. Le port de gants et de lunettes de protection est obligatoire.

Les informations ci-dessus sont communiquées en toute bonne foi, sans offrir toutefois une quelconque garantie. L'application, l'utilisation et la manipulation des produits étant effectuées hors de notre contrôle, elles relèvent de la responsabilité de l'utilisateur/la personne en charge de l'application. Dans l'éventualité où KorAC SA devrait être néanmoins tenue responsable du dommage encouru, les dommages-intérêts seront toujours limités à la valeur des marchandises livrées. Nous nous efforçons de livrer en tout temps des marchandises d'une haute qualité constante. La présente version remplace toutes les précédentes. Version 1.2 Date: 10/10/2022